



[Télécharger sous pdf](#) | [s'abonner gratuitement](#) | [Numéros précédents](#) disponible en [espagnol](#), en [portugais](#) et en [anglais](#)

MOUVEMENT MONDIAL POUR LES FORÊTS TROPICALES

Bulletin Mensuel - Numéro 174 - Janvier 2012

Nous remercions les amis qui ont contribué, par leurs réponses et commentaires, à l'enquête sur notre bulletin que nous avons fait circuler. Leurs apports nous permettront d'améliorer ce que nous considérons comme un outil de communication de grande valeur, au service des communautés et des peuples qui luttent pour défendre leurs territoires et la nature.

NOTRE OPINION

- **De Durban à Rio+20 : quel doit être notre programme ?**

COMMUNAUTÉS, FORÊTS ET PLANTATIONS

- **Brésil : la définition de forêt, un domaine de résistance et de reconquête**
- **Les plantations industrielles d'arbres en Afrique du Sud : la culture des guérisseurs traditionnels contre la culture de consommation**
- **Philippines : la menace croissante des plantations de palmier à huile à Palawan**
- **Sierra Leone : le palmier à huile est responsable de l'accaparement de terres**
- **Bolivie : « Jamais plus sans ses peuples indigènes en situation d'isolement ou de forte vulnérabilité »**
- **Équateur : déclaration en défense de la Pachamama et de la vie**
- **Chili : incendies de forêt et répression, le legs du modèle forestier industriel**

LES GENS SE METTENT À L'OEUVRE

- **Nouvelle réclamation à la FAO pour une définition correcte de la forêt**
- **Lettre ouverte contre "l'économie verte" et pour la vie**
- **Inde : une usine de Michelin menace la forêt des intouchables**
- **Indonésie : brutalité policière pour défendre le projet Bima Gold Mine**

NOTRE OPINION

- **De Durban à Rio+20 : quel doit être notre programme ?**

Comme il fallait s'y attendre, la conférence sur le climat à Durban n'a pris aucune décision significative concernant la lutte contre la crise climatique. Peut-être en 2020 un nouvel accord juridiquement contraignant sera-t-il signé. En 2020 ? D'après le réseau

d'organisations et de mouvements dénommé Climate Justice Now, cela constitue un « crime contre l'humanité ». On dirait que les gouvernements, premiers responsables de la crise climatique, ont abandonné l'idée de prendre en considération les personnes, et surtout les femmes, qui sont devenues les victimes du changement climatique, qui sont affectées ou fortement menacées par lui.

En revanche, nous savons et nous avons constaté que ces gouvernements ont beaucoup d'égards pour leurs propres intérêts, pour leurs richesses, pour leurs sociétés transnationales et leurs institutions financières. Ils continuent de nier leur responsabilité – historique – dans le changement climatique, ils continuent de polluer, plus qu'avant même, mais ils montrent du doigt des pays comme la Chine, l'Inde ou le Brésil, récemment devenus des pollueurs considérables. Les habitants du Nord et du Sud, et même beaucoup de gouvernements du Sud, ne sont que des spectateurs dans les conférences. Ils ne sont pas consultés, alors que les conséquences seront énormes pour la grande majorité de la population du monde qui vit dans le Sud et dont la responsabilité dans la crise climatique est négligeable.

La prochaine rencontre internationale où les gouvernements discuteront du climat et de l'environnement sera la conférence Rio+20 qui aura lieu en juin 2012, vingt ans après celle de 1992, dans la même ville. En 1992, la crise environnementale bénéficiait d'une place plus centrale dans le débat international. Après vingt ans, la question du climat et, de façon plus générale, celle de l'environnement, ne sont plus du tout prioritaires pour les gouvernements du Nord. Leur seul intérêt semble être de savoir si cela peut être avantageux pour leurs entreprises, leurs banques, leur croissance économique, et s'ils pourront compenser leur pollution au moyen de projets REDD+, faussement destinés à conserver les forêts. Il n'est donc pas surprenant que le mot « économie » (et non l'environnement, le climat, la nature ou les gens) figure au centre du débat de Rio+20, accompagné de l'adjectif « verte » pour le rendre plus attirant et novateur : il ne s'agit pas tout simplement de l'économie de toujours, mais d'une « économie verte ».

En décembre, à Durban, dans les commentaires des organisations de la société civile et des mouvements sociaux qui parlaient de la conférence officielle on entendait des remarques du genre « il est temps de formuler notre propre programme, au lieu de suivre celui des gouvernements et de leurs conférences, qui n'aboutissent pas à des solutions mais à davantage de frustrations, en plus de favoriser les entreprises. Cette idée d'un « programme propre » serait peut-être un moyen plus fructueux d'agir et d'influer sur les conférences et les gouvernements.

Pour formuler ce programme des peuples, les organisations et les mouvements pourraient, au lieu de dépenser du temps, de l'argent et de l'énergie à assister aux conférences, décider d'investir du temps, de l'argent et de l'énergie à se réunir au niveau local et régional avec les communautés, pour analyser ce qui se passe dans ces conférences et pour discuter d'actions locales, régionales, nationales et même internationales destinées à faire pression sur les gouvernements. Des efforts coordonnés de ce genre, menés dans beaucoup de pays du monde entier, du Nord et du Sud, avant, pendant et après les conférences, pousseraient peut-être les gouvernements à être plus disposés à écouter les gens et leurs réclamations.

Plus concrètement, pour Rio+20, les organisations participantes, au lieu de se rendre aux conférences et d'organiser leurs programmes d'activités, souvent intéressants mais

fragmentés et séparés, pourraient travailler ensemble à l'élaboration d'un programme commun, où figureraient des mesures concrètes pour soutenir les luttes des peuples contre les projets destructeurs, afin de faire pression sur nos gouvernements pour qu'ils adoptent des solutions réelles contre la crise climatique et contre les crises associées. Une telle proposition impliquerait peut-être beaucoup plus de personnes dans nos mobilisations, et risquerait d'être beaucoup plus efficace au moment d'influer sur nos gouvernements. Cet esprit de coopération devrait continuer après Rio+20, pour que le mouvement devienne plus fort.

Cette proposition est diffusée par l'Appel à la Mobilisation vers Rio+20 et au-delà, lancé le mois dernier par les organisations, les réseaux et les mouvements sociaux qui participent à l'organisation du Sommet des Peuples pour la justice sociale et environnementale, contre la marchandisation de la vie et pour la défense des biens communs, qui se tiendra à Rio de Janeiro, Brésil, du 18 au 23 juin 2012, parallèlement à la conférence Rio+20 [voir http://www.wrm.org.uy/RIO+20/Mobilize_together.html%20for%20the%20complete%20text%20of%20this%20call].

Nous devons être créatifs, trouver des moyens de lutter de façon plus efficace contre les rapports de pouvoir inégalitaires, y compris contre les inégalités dans les rapports entre les sexes. Les mouvements sociaux nous ont appris que, pour modifier ces rapports, la construction de mouvements, incluant des femmes et des hommes, est un outil indispensable. Il est possible de construire un mouvement fort et puissant, surtout si nous comprenons que les femmes et les hommes du monde entier sont affectés, quoique de façons différentes, par les activités des entreprises et des États axées sur le profit et soutenues par les institutions financières et les gouvernements. Si nous parlons d'une voix plus forte et unanime, il sera de moins en moins facile aux gouvernements de ne pas considérer ou de ne pas écouter les gens.

[index](#)

COMMUNAUTÉS, FORÊTS ET PLANTATIONS

– Brésil : la définition de forêt, un domaine de résistance et de reconquête

L'ONU a choisi 2011 comme l'année internationale des forêts. Maintenant que Rio+20 et les conférences sur le climat (en Afrique du Sud) et sur la diversité biologique (en Inde) sont en vue, les forêts sont le thème d'une intense campagne discursive.

L'importance des forêts pour la vie de la planète étant évidente, un ensemble articulé d'énoncés prétend mobiliser l'opinion publique internationale à propos de la nécessité et de l'urgence de protéger ces écosystèmes. Les forêts fournissent de l'eau, des aliments, du bois, des médicaments, etc., elles régulent les cycles hydrologiques et climatiques, la vie s'y décompose et s'y reproduit ; tout porte à faire de la défense des forêts un slogan universel. Qui pourrait s'y opposer ? Cette campagne discursive a pour objectif de créer un « nous » qui en est, à la fois, l'émetteur et le destinataire.

À la campagne pour la défense des forêts que mènent la FAO et l'ONU s'ajoutent, parmi bien d'autres, les initiatives de la Banque mondiale, Programme pour la protection des forêts ; celle de la British Petroleum, Nova Floresta Brasil-Escócia ; celle de Petrobrás,

les réserves d'orchidées ; celles de Fibria, de Veracel, de Suzano, de Vale do Rio Doce, de Plantar. En plus de l'initiative des industries de la pâte à papier et de la sidérurgie écologiques, la gestion forestière durable, et de celle du WWF, les plantations de deuxième génération, un groupe international a été créé, dénommé Dialogue forestier [1], qui réunit des entreprises, des sociétés scientifiques et certificatrices et des organisations écologistes.

N'importe quelle recherche sur l'Internet permet de trouver énormément de liens concernant la protection et la défense des forêts. Ce qui n'est pas expliqué dans les premières recherches et dans les titres, c'est ce qu'on comprend et ce qu'on veut faire comprendre par le mot « forêt ». L'évidence supposée du concept empêche de se demander : « Au fait, une forêt c'est quoi ? ».

Pour la FAO, dont la définition de forêt régit les conférences internationales sur le climat et sur la diversité biologique, les forêts sont « des terres occupant une superficie de plus de 0,5 hectare avec des arbres atteignant une hauteur supérieure à cinq mètres et un couvert arboré de plus de 10 %, ou avec des arbres capables d'atteindre ces seuils in situ » [2].

Le Protocole de Kyoto et les documents internationaux sur le climat donnent une définition, semblable à celle de la FAO, de la forêt qu'il faut défendre et protéger, par exemple au moyen des mécanismes de flexibilité des taux de réduction des émissions des pays du Nord, comme le MDP (mécanisme de développement propre) :

« On entend par 'forêt' une terre d'une superficie minimale comprise entre 0,05 et 1,0 hectare portant des arbres dont le houppier couvre plus de 10 à 30 % de la surface (ou ayant une densité de peuplement équivalente) et qui peuvent atteindre à maturité une hauteur minimale de 2 à 5 mètres. Une forêt peut être constituée soit de formations denses dont les divers étages et le sous-bois couvrent une forte proportion du sol, soit de formations claires. Les jeunes peuplements naturels et toutes les plantations composées d'arbres dont le houppier ne couvre pas encore 10-30 % de la superficie ou qui n'atteignent pas encore une hauteur de 2 à 5 mètres sont classés dans la catégorie des forêts, de même que les espaces faisant normalement partie des terres forestières qui sont temporairement déboisés par suite d'une intervention humaine telle que l'abattage ou de phénomènes naturels mais qui devraient redevenir des forêts. » [3]

Pour Claudetina, sexagénaire quilombola de la communauté d'Angelim, à Sapê do Norte d'Espírito Santo, la forêt est « un endroit où on allait chercher des fruits et des graines, des lianes, du bois, des plantes, des racines ; où on allait chasser et pêcher. C'était aussi un lieu de foi ». Claudetina parle de la « forêt » sur la base de son expérience avec la Mata Atlântica de sa région ; elle en parle au passé parce que, depuis qu'elle avait 20 ans, elle a vu sa forêt abattue et remplacée par des plantations d'arbres gérées par les entreprises Aracruz-Fibria et Bahia-Sul Suzano.

Comparées à la définition de Claudetina, les définitions officielles sont insuffisantes et formelles, puisqu'elles ne donnent de la forêt que des précisions concernant la « superficie », et des caractéristiques également quantitatives à propos des arbres aux diverses étapes de leur croissance. De quelles espèces d'arbres s'agit-il ? Quelle en est l'utilisation ? À qui appartient la zone ? Y a-t-il des conflits ou des menaces ? Le discours officiel ne mentionne pas non plus les autres formes de vie qui habitent la forêt

: champignons, végétation non arborée, animaux, personnes, et même le riche univers immatériel de la foi de Claudetina.

Une clé importante pour l'interprétation de la grammaire hégémonique est que le concept de la FAO, qui régit le dialogue forestier, implique que la forêt peut aussi (ou surtout) être considérée comme une plantation à grande échelle d'une seule espèce d'arbre à croissance rapide. Ce sens est implicite dans la définition officielle, et permet de drainer vers les plantations industrielles une bonne partie des investissements financiers, des politiques publiques et privées et de la recherche scientifique.

Au Brésil, tandis que le lobby de l'agro-industrie désarticule le code forestier [voir encadré] au parlement, les politiques se centrent sur l'élargissement de la « base forestière » d'eucalyptus et de pins, qui passerait des 6,5 millions d'hectares actuels à 12 millions d'hectares, afin d'approvisionner les usines de pâte à papier et sidérurgiques installées à Espírito Santo, Minas Gerais, São Paulo, Bahia, et prévues à Mato Grosso, Mato Grosso do Sul, Maranhão, Rio de Janeiro et Pará. Les prétextes sont multiples : à Bahia, « récupérer les zones dégradées » ; à Rio de Janeiro, « neutraliser le carbone des 'méga-événements' » ; à São Paulo, « éviter l'anéantissement de la forêt » ; à Maranhão et Pará, « créer un pôle forestier » ; à Minas Gerais, le « mécanisme de développement propre » ; à Rio Grande do Sul, « l'économie forestière ». De façon générale, il s'agit de créer les conditions symboliques, sociales, financières, environnementales et juridiques pour favoriser la plantation d'eucalyptus à croissance rapide.

D'après Claudetina, le Code forestier n'est pas lettre morte ; il permet de transmettre aux jeunes générations la signification des forêts-galeries qui longent les fleuves et les sources, et qui n'existent plus aujourd'hui. Il lui permet de parler du lac Murici, où elle allait pêcher à Angelim, aujourd'hui complètement asséché et couvert, après qu'Aracruz-Fibra a cultivé des eucalyptus dans la zone pendant quarante ans.

La mémoire de Claudetina n'est pas seulement rétroactive, c'est l'élément central d'un discours de résistance tourné vers la reconquête et la reconversion territoriale.

Version résumée du rapport : “Que é isto – uma floresta?: Marketing verde e o código de Claudetina como resistência discursiva”, de Marcelo Calazans, FASE-ES/Rede Deserto Verde. La version complète(en portugais) est disponible sur : http://wrm.org.uy/paises/Brasil/Marketing_verde_e_o_codigo_de_Claudentina.pdf.

[1] Cf. Diálogo Florestal, www.dialogoflorestal.org.br.

[2] FAO, Évaluation des ressources forestières mondiales 2010, Annexe 2, Termes et définitions utilisés.

[3] Décision 11/CP.7, Annexe 1 (a), adoptée à Marrakech.

Qu'est-ce que le Code forestier ?

Le Code forestier actuel est une loi de 1965 qui établit, entre autres dispositions, que chaque propriété brésilienne doit maintenir une zone de « réserve légale » (RL), c'est-à-dire une zone couverte de végétation indigène dont l'étendue va de 20 % de la surface dans le cas des régions de la « Mata Atlântica » à 80 % dans la plupart de la forêt amazonienne. En plus, le Code établit la catégorie de Zones de préservation

permanente (ZPP) pour protéger les fleuves, les pentes et les sommets des montagnes. En ce qui concerne les fleuves, suivant leur largeur le Code prévoit sur chaque rive une zone de protection large d'au moins 30 mètres. [Pour en savoir plus, voir le bulletin n° 166 du WRM.]

[index](#)

– Les plantations industrielles d'arbres en Afrique du Sud : la culture des guérisseurs traditionnels contre la culture de consommation

Dans les rapports sur les répercussions des plantations industrielles d'eucalyptus, de pins ou de palmiers à huile sur la vie des peuples, les effets négatifs les plus fréquemment mentionnés sont les conflits territoriaux, la diminution des réserves d'eau, le manque de possibilités de travail et la destruction des économies locales. En revanche, on parle moins souvent, ou pas du tout, des conséquences pour la culture des gens, bien que celles-ci puissent être terribles, car la culture est fortement liée à l'identité, au respect de soi, au bien-être et même à la survie de ces peuples.

Tel est le cas de la médecine traditionnelle en Afrique du Sud. À cause de l'expansion des plantations industrielles d'arbres, les guérisseurs traditionnels de Busbuckridge, dans le Nord d'Afrique du Sud, voient diminué ou interdit leur accès aux zones peuplées d'espèces d'arbres indigènes indispensables pour la santé et le bien-être des habitants. À Bushbuckridge, l'organisation de guérisseurs traditionnels a son propre centre médical, que les membres de la communauté fréquentent assidûment, ce qui montre l'importance de leurs pratiques. L'impossibilité d'accéder à certaines espèces d'arbres indigènes met en danger la culture médicale traditionnelle. On n'a jamais demandé aux guérisseurs, ni aux communautés dans leur ensemble, s'ils voulaient ou non des plantations industrielles d'arbres [voir le témoignage d'un guérisseur traditionnel sur [http://www.youtube.com/watch?v=yHZ2t4CMkZY&list](http://www.youtube.com/watch?v=yHZ2t4CMkZY&list=UUt5J0iXFPruH3sYHcw4bz_g&index=8&feature=plcp)

[=UUt5J0iXFPruH3sYHcw4bz_g&index=8&feature=plcp](http://www.youtube.com/watch?v=yHZ2t4CMkZY&list=UUt5J0iXFPruH3sYHcw4bz_g&index=8&feature=plcp)].

En Afrique du Sud et dans bien d'autre pays du Sud, les grandes entreprises qui développent des plantations d'arbres en régime de monoculture non seulement détruisent les cultures locales mais essaient d'introduire une nouvelle notion de culture : celle de la consommation, soigneusement enveloppée dans un joli discours qui parle de développement, de progrès et de création d'emplois. Par exemple, dans un film vidéo de 2006, intitulé « C'est la Suède qui est trop petite », Otávio Pontes, directeur de Stora Enso pour l'Amérique latine, en parlant des effets négatifs des activités de l'entreprise au Brésil, entreprend clairement de défendre la « culture de la consommation » quand il affirme que « la consommation de papier permet de mesurer le niveau d'éducation d'une population. Ainsi, plus la consommation de papier est forte, plus le niveau d'éducation des gens est élevé » [www.wrm.org.uy/videos].

Or, cette culture de la consommation qui, d'après ce cadre de l'industrie papetière, fait que les gens soient de plus en plus éduqués à mesure qu'ils consomment plus de papier, n'a rien à voir avec l'éducation ou avec l'alphabétisation, même si l'éducation est considérée dans un sens restreint, par exemple quand il s'agit de la consommation de

livres pour des activités importantes comme la lecture, l'étude, la recherche d'information et la connaissance. Le papier est surtout consommé sous forme d'emballages ou d'objets jetables [voir « Mountains of paper, mounting injustice », sur http://www.youtube.com/watch?v=QVDQC-r_Wb8 ou sur www.wrm.org.uy]. En outre, la consommation se concentre dans les centres urbains, très loin des communautés affectées, et elle est fortement liée à la société industrielle, orientée vers le profit et vers la surconsommation de produits de toutes sortes, qui a mis le monde dans la situation où il se trouve à l'heure actuelle : le changement climatique, la famine et la mort menacent la majorité de la population (celle, justement, qui consomme le moins), et la nature elle-même.

La culture que les guérisseurs traditionnels défendent et à laquelle ils appartiennent n'est pas basée sur la consommation, ni sur des propagandes fausses comme celle que Stora Enso utilise et applique pour son bénéfice et pour celui de ses actionnaires. Les guérisseurs traditionnels sont fortement enracinés dans leur territoire et fondent leurs activités sur la connaissance et le respect de la nature ; leur but est le bien-être et la solidarité de la communauté. Il ne s'agit pas pour eux d'accroître la consommation ni les profits. Plus leurs pratiques sont menacées, plus leur présence devient importante, quand on voit les problèmes auxquels doivent faire face les communautés quand, encerclées par d'énormes plantations, elles essaient de résister et de conserver leur culture.

Cette situation a poussé Geosphere, une ONG de Mpumalanga (région nord d'Afrique du Sud), à soutenir les guérisseurs traditionnels et leurs organisations et à travailler avec eux contre l'expansion des plantations industrielles d'arbres. Les guérisseurs traditionnels participent, par exemple, au congrès de l'eau (The Water Caucus), une grande coalition d'ONG et d'organisations communautaires qui s'occupent de la conservation des ressources hydriques. Bien entendu, les plantations industrielles d'arbres et leur expansion les concernent directement, puisqu'il est prouvé depuis des décennies que les plantations sud-africaines, développées surtout par une poignée de grandes entreprises, ont contribué à la diminution des réserves d'eau.

La participation des guérisseurs traditionnels d'Afrique du Sud à la résistance et à la lutte des communautés contre les plantations industrielles d'arbres s'est avérée cruciale, comme le montrent aussi de nombreux exemples concernant bien d'autres endroits. Il s'agit d'un élément fondamental pour encourager la solidarité et construire un mouvement des communautés affectées. Cela montre, une fois de plus, que les gens doivent être respectés et que la culture et l'éducation n'ont rien à voir avec la consommation croissante et excessive de papier.

Winifridus Overbeek, WRM, information obtenue au cours du voyage d'étude effectué en décembre 201 en Afrique du Sud et au Swaziland, avec l'organisation locale Geosphere.

[index](#)

– Philippines : la menace croissante des plantations de palmier à huile à Palawan

Palawan, située entre la mer de Sulu et la mer de Chine méridionale, est une des plus

belles îles de l'archipel des Philippines. Elle mesure 450 kilomètres de long et 40 kilomètres dans sa partie la plus large. Le long de ses plages magnifiques, encadrées par des mangroves et par les dernières forêts de plaine d'arbres toujours verts, ses récifs coralliens hébergent une biodiversité marine unique.

Sur les près de 900 000 habitants de Palawan, 20 % appartiennent à trois groupes ethniques principaux – les Tagbanua, les Palawan et les Batak – dont les moyens d'existence sont l'agriculture (riz, manioc, taro, maïs, bananes, noix de coco, etc.), la pêche, la cueillette, et la commercialisation de produits forestiers non ligneux (voir le Bulletin n° 165).

Le gouvernement provincial de l'île affirme avec fierté que Palawan est « un paradis sans pareil ». Et vraiment, en plus de sa forêt de grande diversité, l'île possède sept zones protégées, un « Refuge de gibier et d'oiseaux » depuis 1967, et une « Réserve de mangrove » depuis 1981. En 1990, toute la province de Palawan fut déclarée par l'UNESCO « Réserve de l'humanité et de la biosphère ». La province a aussi deux Sites du Patrimoine : le Parc marin du récif de Tubbataha et le Parc national du fleuve souterrain de Puerto-Princesa ; le fleuve souterrain a été élu dernièrement comme l'une des sept merveilles du monde.

Or, ce paysage splendide et cette biodiversité unique sont en danger et risquent d'être dévastés par les activités industrielles.

L'extraction minière, que le WRM a dénoncée dans des bulletins antérieurs (n° 165 et n° 172), est devenue un gros problème à Palawan. Les graves dangers qu'elle comporte ont soulevé une opposition généralisée qui a abouti à une forte campagne ; à ce jour, plus de quatre millions de signatures ont été recueillies pour exiger d'arrêter cette activité à Palawan et dans d'autres écosystèmes insulaires (voir <http://no2mininginpalawan.com/>). D'autre part, le réseau des peuples autochtones ALDAW (Ancestral Land/Domain Watch) a lancé sa propre campagne en ligne contre les mines, mais aussi contre l'expansion du palmier à huile (voir <http://www.petitiononline.com/PA2010/petition.html>).

En fait, les peuples autochtones et les petits agriculteurs sont menacés par l'expansion des plantations industrielles de palmier à huile que le gouvernement provincial commença à promouvoir en 2003 dans certaines zones de Palawan, dans le cadre de l'objectif national consistant à planter 20 000 hectares de palmiers jusqu'en 2011.

En dépit du fait que dans bien d'autres endroits – dont l'Indonésie et la Malaisie voisines – il a été constaté que les plantations industrielles de palmier à huile avaient des effets négatifs sur l'environnement et sur les communautés locales, le gouvernement de Palawan établit en 2004 le Conseil pour le développement de l'industrie de l'huile de palme, dans le but de faire de Palawan une des provinces asiatiques productrices de palmiers.

Dans un rapport du Forest Peoples Programme – FPP (Oil Palm Expansion in South East Asia. Trends and implications for local communities and indigenous peoples; <http://www.forestpeoples.org/sites/fpp/files/publication/2011/11/oil-palm-expansion-southeast-asia-2011-low-res.pdf>), Jo Villanueva décrit en profondeur la manière dont l'industrie du palmier à huile se développe à Palawan, avec la réalisation de plantations

et la construction d'usines de traitement grâce à des investissements privés. Dans certaines provinces, le développement du palmier à huile concurrence déjà d'autres palmiers indigènes, comme le buri (*Corypha elata*), qui produit du matériau de vannerie mais dont le tronc contient également un amidon comestible, tandis que ses ubud (cœurs de palmier) sont aussi comestibles, crus ou cuits, ainsi que les amandes de ses fruits.

Dans d'autres cas, le palmier à huile envahit des terres cultivées et des territoires du domaine ancestral, transformant en plantations des forêts et des terres indigènes en jachère (benglay). Cela diminue le nombre des zones de rotation nécessaires pour le cycle de l'agriculture itinérante traditionnelle, suivant lequel les étendues cultivées sont laissées en jachère pendant plusieurs années pour que le sol récupère les nutriments et le couvert végétal. Si les zones de rotation ne sont pas suffisantes, la durabilité du système agricole indigène est en danger (Novellino, D., 2011*). Lorsque de grandes étendues plantées de produits divers sont affectées à la monoculture, elles ont besoin de produits chimiques, comme les insecticides et les pesticides, qui éliminent les nutriments du sol et libèrent du dioxyde de carbone.

L'expansion du palmier à huile a accéléré la vente et l'achat de terres, l'invasion de territoires des communautés autochtones, le déboisement (comme dans la municipalité de Quezon, où la forêt tropicale est transformée en plantations de palmiers) et le changement d'affectation des sols, qui a des effets négatifs sur la souveraineté alimentaire des communautés locales (voir la vidéo d'ALDAW, <http://vimeo.com/16570512>).

Dans le Sud de Palawan, la joint-venture philippine-singapourienne-malaise Palawan Palm & Vegetable Oil Mills Inc. (PPVOMI) est le leader des plantations de palmier à huile et vend toute sa production à son entreprise sœur, l'Agumil Philippines Inc. (API), qui construira une raffinerie d'huile à Maasin, dans la province de Brooke's Point, pour le traitement de l'huile de palme crue et des amandes de palmier. Au moins 70 % de sa production seront exportés à Singapour, en Chine et en Malaisie.

Il a été estimé que l'API transformera plus de 8 000 hectares de terres agricoles en plantations de palmier à huile dans les municipalités de Brooke's Point, Sofronio Spaniola et Quezon.

D'autres plantations appartiennent à des sous-traitants d'API, qui peuvent être des coopératives ou des particuliers. L'entreprise Cavite Ideal International Construction and Development (CAVDEAL), qui participe au projet de construction de routes dans le Sud de Palawan, s'est tournée elle aussi vers l'affaire de l'huile de palme et a acheté quelque 5 100 hectares dans les municipalités de Brooke's Point et Sofronio Spaniola, tandis que la société philippine COH a acquis 700 hectares, pour y faire des plantations de palmier à huile.

La municipalité d'Española est celle qui a le plus fort pourcentage de terres plantées de palmiers à huile, mais ceux-ci sont en train de s'étendre sur d'autres municipalités, comme Brooke's Point, Bataraza, Rizal, Quezón, etc.

La campagne du réseau philippin de peuples indigènes ALDAW a compris le danger que représente l'expansion des entreprises de palmiers à huile et elle demande que

l'on adopte des réglementations plus restrictives à ce sujet, afin de mettre fin au déboisement, à la destruction de l'habitat, à la pénurie d'aliments et à la violation des droits des peuples autochtones.

En novembre, ALDAW a invité le WRM à visiter les municipalités d'Española, Quezón et Brooke's Point, pour constater les effets de plus en plus nombreux de l'expansion du palmier à huile. Au cours de cette visite, nous avons rencontré plusieurs membres des communautés palawan, dans le village d'Irray Il d'Española. Ces personnes se sont plaintes que leurs plantations de cocotiers étaient décimées par un ravageur qui creuse des réseaux de petits tunnels dans les troncs des cocotiers, et qui avait commencé à les attaquer après que les plantations de palmier à huile s'étaient répandues dans la région. La noix de coco est très importante pour la subsistance des habitants parce qu'elle fournit de nombreux produits, tandis que l'endocarpe sec (le copra) est vendu pour obtenir de l'argent comptant. La destruction des cocotiers est une menace pour l'économie familiale, et elle aggravera sans doute la pauvreté du milieu rural dans les zones concernées. Nous avons pu voir, sur une des feuilles jaunâtres d'un cocotier mourant, cet insecte rouge qu'ALDAW a identifié comme le charançon rouge des palmiers (*Rhynchophorus ferrugineus*), originaire du Sud de l'Asie. Cet insecte trouve sans doute plus facile d'attaquer les cocotiers que les palmiers à huile, ces derniers ayant reçu des pulvérisations de pesticides. L'étude du Forest Peoples Programme rapporte que, rien qu'à Irray, plus d'un millier de cocotiers appartenant à vingt agriculteurs ont été attaqués.

Dans la municipalité de Brooke's Point, le gouvernement local d'Ipilil a adopté, le 11 novembre 2011, la Résolution n° 55, qui demande au gouvernement municipal (Sangguniang Bayan), au gouvernement provincial (Sangguniang Panlalawigan), au Conseil pour le développement durable de Palawan (PCSD), au ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles (DENR) et à d'autres organismes concernés de « prendre des mesures immédiates pour neutraliser l'impact négatif des plantations de palmier à huile et pour freiner l'expansion des plans de développement de ce genre dans la juridiction de Barangay Ipilil et chez les communautés voisines », en raison du fait que, à certains endroits, le palmier à huile « concurrence déjà et envahit des zones cultivées (par exemple, des rizières) qui sont la base de l'autosuffisance locale », qu'il « réduit le nombre des zones nécessaires pour le cycle de rotation agricole, au détriment de la durabilité du système agricole de Palawan (uma) », et que « les herbicides utilisés dans les plantations de palmier à huile portent atteinte à la diversité biologique locale en faisant mourir plusieurs espèces d'oiseaux, comme l'ont confirmé les agriculteurs et les autochtones ».

L'expansion du palmier à huile a de graves effets sur l'accès des peuples indigènes à leurs domaines ancestraux, non seulement parce que les produits chimiques toxiques utilisés dans les plantations polluent les bassins et les réserves d'eau, mais parce que les contrats d'affermage passés avec les entreprises font qu'ils perdent la possibilité d'utiliser et de contrôler leurs terres et leurs ressources naturelles.

La résolution reconnaît « que le public dispose de très peu d'information sur les processus et les procédures qui mènent à la délivrance de permis de déboisement et de changement d'affectation des terres aux entreprises de palmier à huile » ; « certains membres des communautés indigènes ont 'loué' des portions de leur terre à [ces]

entreprises, sans connaître exactement la nature de ces accords et sans recevoir des contrats clairs signés par l'entreprise ».

La culture du palmier à huile est encouragée au nom du « développement », mais de quel développement ? D'après ALDAW, « quand les agriculteurs des terres basses de Palawan parlent de 'développement agricole', ce qui les intéresse le plus est d'améliorer leurs cultures de riz irrigué et de trouver un marché stable pour leurs noix de coco et autres produits agricoles mineurs. Quand les autochtones des terres hautes parlent de 'développement agricole', il s'agit de disposer de terres boisées suffisantes pour y cultiver par le système d'alternance du riz et d'autres produits (patate douce, manioc, taro, maïs, sorgho, etc.) ».

Leur nature même fait que les plantations industrielles de palmier à huile ne soient pas écologiquement valables, puisqu'elles éliminent la diversité biologique ; en outre, elles ne représentent certainement pas une option valable pour la subsistance durable des petits agriculteurs et des peuples autochtones.

L'opposition aux plantations de palmier à huile croît de plus en plus à Palawan, et une nouvelle campagne internationale sera bientôt lancée pour freiner leur prolifération.

Raquel Núñez, WRM, raquelnu@worm.org.uy. Article basé sur la visite à Palawan dirigée par l'équipe du réseau indigène ALDAW (Ancestral Land / Domain Watch) et sur des rapports fournis par cette organisation.

(*) The Status of Oil Palm Plantations on Palawan Island (The Philippines), D. Novellino, 2011. Ce rapport a été présenté à Corporate Watch, qui l'inclura dans une de ses prochaines publications.

[index](#)

– Sierra Leone : le palmier à huile est responsable de l'accaparement de terres

Onze années durant – de 1991 à 2002 – une guerre civile cruelle, attisée par la distribution inéquitable du pouvoir et des ressources, décima la Sierra Leone. Le pays, confronté aujourd'hui à l'insécurité alimentaire, est devenu un importateur net d'aliments, à cause non seulement de la guerre mais aussi des recettes de la Banque mondiale et du FMI. Dans le but de stimuler l'économie de marché, ces institutions ont imposé des politiques qui ont restreint les programmes agricoles étatiques et les investissements en agriculture.

À présent, le gouvernement encourage « l'agriculture pour le développement », suivant le modèle agro-industriel, avec des fermes plus grandes et plus mécanisées et avec des incitations à l'investissement étranger en cultures à grande échelle, surtout de canne à sucre et de palmier à huile pour la fabrication d'agrocombustibles. Plusieurs mesures, comme l'exonération fiscale pendant dix ans pour les plantations d'arbres, facilitent aux investisseurs l'accès à la terre.

Le résultat en est l'accaparement de terres dans le pays : les terres préalablement affectées à la production d'aliments sont mises à la disposition de grandes entreprises, souvent par la modalité de baux de longue durée, pour la production de produits non

alimentaires destinés à l'exportation. Le rapport de pays élaboré par l'Institut Oakland [1] révèle que « près de 500 000 ha ont déjà été donnés à bail à de grands investisseurs agricoles, majoritairement étrangers », en arguant que seulement 12 à 15 % des terres arables du pays sont « utilisés » ou « cultivés », ce qui implique que le reste est disponible.

Or, comme l'explique le rapport, 60 % des terres arables de Sierra Leone sont occupés par de petits propriétaires qui appliquent le système de la jachère forestière, suivant lequel les champs sont cultivés pendant quelques années et, lorsque leur fertilité diminue, ils sont laissés en friche pendant 10 à 15 ans. Cette période d'inactivité est très importante : elle sert au sol à récupérer les nutriments nécessaires à la repousse de beaucoup d'espèces d'arbres et de plantes, de sorte que la diversité biologique est conservée ; à maintenir le piégeage de carbone ; à protéger les bassins et les réserves d'eau. En plus, le système permet d'obtenir du bois de feu, du bois d'œuvre, du fourrage pour le bétail, des plantes médicinales, de l'igname forestier, de la viande de brousse, des fruits sauvages ; tous ces éléments ont une importance vitale pour les communautés.

La grande valeur environnementale, économique et sociale de la jachère forestière est détruite par des politiques qui permettent à de grandes entreprises étrangères de se ruiner sur la Sierra Leone pour essayer d'obtenir des bénéfices exceptionnels. L'Institut Oakland rapporte que Quifel Agribusiness (SL) Ltd. (filiale de Quifel Natural Resources du Portugal) a acheté 126 000 ha de terres surtout agricoles ou de jachères forestières, dans le district de Port Loko, dans la région orientale du pays. Cette entreprise s'occupe d'énergie renouvelable et d'agro-industrie, et elle possède au Brésil une fabrique de biodiesel pour laquelle elle a besoin de plantations de palmier à huile.

Trois contrats de location ont été signés dans les chefferies de Masimera, de Koya et de Loko Massama. Les trois ont une durée de 49 ans et la possibilité de les proroger pour 20 ans, à 5 USD l'hectare, ce prix augmentant chaque année jusqu'à atteindre 8 USD l'hectare. D'après le rapport de l'Institut Oakland, les trois chefferies où se situent les terres louées par Quifel sont habitées par de petits propriétaires qui cultivent le riz dans les rizières de plaine dénommées bolilands, le palmier à huile, le manioc, les patates douces, l'ananas, le taro, les haricots, le maïs, une grande variété de légumes, des manguiers, des bananiers, des papayers, des cocotiers, des orangers, des citronniers et des pamplemoussiers. Ils produisent le nécessaire pour leur consommation et ils en vendent l'excédent. Lorsque les petits propriétaires de la communauté de Petifu, chefferie de Loko Massama, ont vu que leurs jachères forestières étaient abattues pour dégager la parcelle de Quifel, ils ont organisé une manifestation, et déclaré qu'ils avaient été persuadés de céder leurs terres fertiles par des moyens frauduleux.

En général, on engage des « agents » locaux comme « coordinateurs », pour qu'ils négocient les contrats avec les communautés locales, les chefs et les propriétaires de terres, auxquels on fait croire qu'ils n'en tireront que des avantages. Les accords manquent de transparence, les personnes qui risquent d'être affectées ne sont pas consultées, et les risques, tels que la perte de champs ou les effets négatifs sur l'environnement, ne sont même pas considérés ; aucune analyse des répercussions sur la société et sur la santé n'est faite pour évaluer l'impact environnemental et le

minimiser.

Les promesses de Quifel de création d'emploi et d'autres possibilités de « développement » sont les principales raisons pour lesquelles les propriétaires et les chefs acceptent de donner leurs terres en location. Pourtant, aucune déclaration, aucun document n'indiquent combien d'emplois seront créés ou si ces emplois compenseront la perte de revenus et la diminution de la production d'aliments. À ce jour, les possibilités de travail ont été extrêmement limitées.

Un autre investisseur que l'Institut Oakland a examiné est l'entreprise Sierra Leone Agriculture (CAPARO Renewable Agriculture Developments Ltd.), qui fait des plantations de palmier à huile pour la production d'agrocombustibles, d'huile comestible et de savon. Elle a loué dans ce but entre 43 000 et 46 000 ha.

Le rapport en question affirme que « le bail en Sierra Leone est de 45 ans, avec la possibilité de le renouveler tous les 21 ans, et il concerne 43 000 ha. D'après le directeur général de l'entreprise, son objectif est de planter des palmiers à huile pour produire de l'huile de palme pour le marché local, et le projet, qui inclura des raffineries et des usines de traitement, est censé créer entre 3 000 et 5 000 emplois. Pourtant, rien de tout cela n'a été rendu public dans le pays, et aucune documentation n'a été présentée pour prouver la véracité de ces affirmations ».

À propos des femmes, le rapport constate qu'elles sont « extrêmement vulnérables en ce qui concerne les négociations foncières. Tandis qu'elles représentent une partie très importante de la population agricole et qu'elles apportent une contribution essentielle à la sécurité alimentaire, les femmes n'ont aucun droit légal sur les terres (à quelques exceptions près). N'étant pas propriétaires, elles ne sont pas présentes au moment des réunions avec les investisseurs et, quand elles le sont, elles n'ont pas leur mot à dire. Dans bien des cas, elles ne savent même pas que la terre qu'elles cultivent sera mise à bail. Il n'est donc pas surprenant qu'elles ne reçoivent aucune part du prix de location, même quand elles perdent leur terre ».

Une campagne a lieu en ce moment pour réformer rapidement le régime foncier de Sierra Leone. La réforme agraire financée par la Banque mondiale semble fondée sur le désir de faciliter l'investissement agricole à grande échelle. L'Institut Oakland dit que « l'idée est de réduire le nombre des acteurs qui participent aux négociations, et d'obtenir ensuite la sécurité des accords conclus. On craint que la réforme du système foncier, en favorisant les investisseurs, ne tienne pas compte des droits des habitants, et de ceux des femmes en particulier. Par exemple, les organisations de la société civile craignent que l'investissement étranger ne déplace les agricultrices qui, n'ayant pas de titre de propriété sur leur terre, ne peuvent pas réclamer une compensation quand ces terres sont louées à d'autres ».

Pour beaucoup de communautés africaines, le palmier à huile est un produit traditionnel mais, maintenant qu'il est entre les mains de grandes entreprises âpres au gain qui souhaitent profiter de la demande internationale d'huile de palme et d'agrocombustibles, il est devenu une menace. Cependant, les gens sont en train de prendre conscience du problème. L'ONG Green Scenery, de Sierra Leone, a dénoncé la situation de nombreux agriculteurs qui réclament au gouvernement la renégociation du bail de 40 ans sur presque 6 500 hectares de terres agricoles de première qualité signé avec Socfin

Agriculture Company Sierra Leone Ltd. (Socfin SL), filiale de l'entreprise belge Socfin. Les paysans allèguent qu'ils n'ont pas été dûment consultés et qu'ils ont été escroqués : « la compensation pour les plantations et la rente annuelle sont ridicules face à ce que représente la perte de la terre et des moyens d'existence des familles rurales » [2]. En guise de réponse à cette revendication, ils ont reçu des peines de prison et d'imminentes condamnations judiciaires.

L'organisation Salva la Selva a lancé une action pour que le projet de plantation de SOCFIN soit stoppé et que la terre soit restituée aux agriculteurs. Pour y adhérer, veuillez visiter <https://www.rainforest-rescue.org/mailalert/814?mt=1264>.

Article fondé sur : [1] "Understanding Land Investment Deals in Africa. Country Report: Sierra Leone", The Oakland Institute, 2011, <http://www.oaklandinstitute.org/understanding-land-investment-deals-africa-sierra-leone> ; [2] "Our Concern", rapport de Green Scenery sur l'affaire Socfin, <http://www.greenscenery.org/index.php/component/content/article/32>.

[index](#)

– Bolivie : « Jamais plus sans ses peuples indigènes en situation d'isolement ou de forte vulnérabilité »

Les 7 et 8 décembre 2011, une rencontre a eu lieu dans la ville amazonienne de Cobija, en Bolivie, pour analyser la condition des droits des peuples indigènes qui vivent en situation d'isolement ou d'extrême vulnérabilité en Amazonie et dans le Grand Chaco, et pour établir un plan d'action en vue de les défendre.

Pablo Cingolani rapporte la rencontre et nous fait part des réflexions qu'elle a suscitées chez lui. Dans ce qui suit, nous extrayons et analysons quelques unes des idées et des conclusions exposées dans le document, dont la version intégrale (en espagnol) peut être lue sur [http://www.ecoportal.net/Temas_Especiales/Pueblos_Indigenas/Un camino hacia la proteccion de los pueblos indigenas en aislamiento de Bolivia](http://www.ecoportal.net/Temas_Especiales/Pueblos_Indigenas/Un_camino_hacia_la_proteccion_de_los_pueblos_indigenas_en_aislamiento_de_Bolivia)).

Lors des cinq dernières années, dans le cadre d'une mobilisation sociale et culturelle impressionnante, la Bolivie a vécu (et vit encore) une période de changements. Aujourd'hui, comme jamais, la problématique des peuples autochtones – survivants d'un génocide qui a commencé au XVI^e siècle et d'un ethnocide qui continue toujours – est au cœur du débat, un débat enrichi et chargé de dynamisme humain sensible et multiplicateur, et de significations historiques, présentes et futures.

Il y a soixante ans, le processus nationaliste chercha à intégrer les indiens des hautes terres et à en diluer l'identité dans le métissage et le syndicat agraire, tout en ignorant – dans le cas des peuples indigènes des basses terres – leurs territoires sur lesquels il lança, successivement au long des décades, de tragiques plans d'invasion et de domination d'État ou privée. Aujourd'hui, le conflit non seulement reste ouvert et sans solution, mais il devient aussi plus acharné, car il s'inscrit et s'amplifie, de façon créative et contradictoire, dans le nouveau tissu légal de droits – consacrés par la nouvelle Constitution – et dans la mobilisation permanente des secteurs sociaux qui a marqué la dernière décennie de la vie nationale.

La rencontre, convoquée par la Confédération des Peuples indigènes de Bolivie (CIDOB), a eu lieu en présence de (presque) tous les acteurs concernés par la problématique des peuples en situation d'isolement ou de vulnérabilité extrême. Étaient présents le Gouvernement National, les Avocats du Peuple, les représentants régionaux de la CIDOB, et le Bureau du Haut Commissariat des Nations unies pour les droits de l'homme avec siège à La Paz.

On put y écouter plusieurs rapports et dénonciations sur des situations que vivent les peuples en situation d'isolement, de premier contact ou d'extrême vulnérabilité, mais le débat porta surtout profondément sur l'élaboration d'un plan d'action minimal, à exécution immédiate et à caractère permanent pour établir, pour la première fois dans la vie démocratique du pays, un programme visible et des propositions en vue de défendre les droits des peuples les plus oubliés de tous.

La déclaration et le plan d'action reconnurent qu'il est urgent et nécessaire d'approuver une loi-cadre de défense et de protection des peuples indigènes isolés, en premier contact et à haut degré de vulnérabilité. Dans ce sens-là, on considère comme positif l'avant-projet mis au point par le Vice-ministère de la Justice de l'État Plurinational.

On y définit comme une nécessité impérative le début d'un processus d'immobilisation, suivi d'un processus technique de démarcation et de contrôle de tous les territoires indigènes, en particulier ceux qu'habitent des peuples indigènes isolés, en premier contact et à haut degré de vulnérabilité. Cela implique que les grands travaux d'infrastructure au service de projets d'extraction et agro-industriels cessent de faire des victimes, en dévorant des peuples, en favorisant le génocide et l'ethnocide.

Un plan d'action minimal a été établi, qui implique : la démarcation et la protection d'une Zone de réserve absolue des Toromonas et d'une Zone de réserve absolue du peuple indigène Pacahuara, pour que ces territoires soient strictement protégés et deviennent intangibles ; l'établissement d'une zone de refuge spécial pour des groupes du peuple indigène Tsimane qui vivent dans des conditions d'extrême vulnérabilité ; l'appel à la constitution de commissions de travail pluridisciplinaires et interinstitutionnelles coiffées par la CIDOB, pour l'identification d'autres zones de refuge de peuples ou de segments de peuples indigènes qui existent sur le territoire national, comme celles qu'habitent des groupes appartenant aux peuples Araona, Chacobo, Yuqui, Mosestén, Ese Ejja, Yuracaré et d'autres à déterminer ; et l'immobilisation suivie de la création de Zones de réserve absolue des Ayoreo, en excluant toute possibilité de les voir affectées par un type quelconque d'activité d'extraction pétrolière ou minière dans leurs territoires.

La déclaration finale dit : « Si, il y a presque trois décennies, on a proclamé que la Bolivie ne pouvait plus vivre sans ses peuples indigènes, aujourd'hui – avec la même force et la même conviction – nous proclamons que la Bolivie et son État plurinational ne pourra exister dans la plénitude et la dignité que si elle défend et protège les derniers peuples indigènes isolés, en situation de premier contact ou de forte vulnérabilité de l'Amazonie et du Grand Chaco ».

« Jamais plus la Bolivie sans ses peuples indigènes isolés, en premier contact ou en situation de forte vulnérabilité ».

Extrait et adapté de l'article de Pablo Cingolani,

– Équateur : déclaration en défense de la Pachamama et de la vie

À l'occasion du 15e anniversaire de l'Institut d'études écologistes du Tiers Monde et en hommage à Ricardo Carrere (coordinateur du WRM jusqu'en décembre 2011), les « Journées de réflexion écologiste Ricardo Carrere » ont eu lieu dans la ville de Quito, en Équateur. [*]

Des représentants de peuples indigènes de la région et d'organisations écologistes nationales et internationales s'y sont réunis pour rendre compte des concepts et des analyses découlant de leur activité dans divers domaines de la lutte pour l'environnement. Ils ont réfléchi sur la manière dont l'écologisme a permis d'intégrer des concepts, de relier entre eux des thèmes et des courants différents, d'identifier les rapports des activités entre elles et avec le pouvoir, ainsi que les liens qui existent entre l'environnement, la société, la culture et l'économie, en partant de la reconnaissance des valeurs ancestrales des peuples indigènes et de leur rapport avec la Pachamama.

L'information qui découle de ces analyses contribue à fortifier les communautés et les organisations dans leurs luttes.

L'hommage à Ricardo Carrere a été permanent, car il a apporté une contribution fondamentale à la pensée écologiste internationale. Non seulement il a contribué par ses idées, mais il a mis en évidence le besoin de disposer d'un espace permanent qui nous pousse à écouter, à penser, à réfléchir et à agir.

La « Déclaration en défense de la Pachamama et de la vie », à laquelle a abouti la rencontre, réaffirme la décision de « résister en permanence pour défendre notre vie en tant que peuples et nos droits territoriaux, condition indispensable pour atteindre le Sumak Kawsay, c'est-à-dire une vie de plénitude, en harmonie avec la nature ».

Le document final explique que « Nous venons d'un processus historique de lutte contre le capitalisme, contre la modernisation qui déshumanise et mercantilise la vie, et plus récemment, contre la 'révolution citoyenne' qui, avec des stratégies, des discours et des drapeaux différents, prétend continuer de nous dépouiller de nos sources de vie. Nous ne pensons pas être pauvres car, si nous l'étions, les entreprises et les États ne nous auraient pas choisis pour nous enlever l'eau, la biodiversité, les richesses naturelles qui sont devenues les nouvelles bases de l'accumulation capitaliste, en application des critères pervers de 'l'économie verte' qu'on essaie d'imposer en tant que nouveau moyen d'enrichissement des entreprises ».

« Pour nombre de nos peuples, le mot 'pauvre' n'existe pas. En quichua, par exemple, cette notion est associée au mot 'wakcha', qui signifie littéralement 'orphelin(e)', parce que pour ce peuple les pauvres sont ceux qui, n'ayant pas de famille ou de communauté, n'ont pas la possibilité d'appliquer la complémentarité, la solidarité et la

réciprocité, parce qu'ils deviennent des individualistes ».

À propos des « services environnementaux », le document affirme, entre autres choses : « nous refusons que l'on prétende réduire la nature et ses fonctions à une série de 'ressources' et de 'services' ; nous savons que le langage est lui aussi un moyen de domination et d'imposition. Là encore, sur la base de nos cultures où ces notions n'existent pas, nous n'acceptons pas ces mots. La Pachamama n'est pas une ressource et elle ne rend pas de services. Comme le dit Taita Lorenzo Muelas, du peuple Guambiano-Misak de Colombie, 'Le Droit Majeur indigène nous a été légué par nos ancêtres ; il est imprescriptible, inaliénable et intransférable, et il n'est à vendre nulle part dans le continent. »

En ce qui concerne la situation en Équateur, la déclaration rejette catégoriquement « toute tentative d'élargir la frontière pétrolière du pays, en particulier dans le Parc national du Yasuní, bloc ITT, 31 et Campo Armadillo ; dans les territoires indigènes et dans ceux des peuples qui vivent en isolement volontaire. Nous appuyons l'initiative de laisser le pétrole dans le sous-sol, comme premier pas vers un pays et un monde sans pétrole. Ce n'est pas pour de l'argent que nous défendons le Yasuní et les autres sites menacés, mais parce que nous sommes conscients des méfaits que provoque l'exploitation pétrolière dans toutes ses étapes. Dans les zones déjà atteintes, nous exigeons la réparation intégrale et l'annulation du Complexe pétrochimique de la Raffinerie du Pacifique.

Nous nous solidarisons avec nos frères et sœurs qui, pour avoir défendu l'eau, leurs terres et leurs territoires ont été criminalisés, déplacés ou réprimés, en faisant appel à des moyens illégaux et à la police. On prétend ainsi intimider et faire taire ceux qui s'opposent au système. Nous ne comprenons pas que l'on puisse accuser de terrorisme ceux qui défendent leur propre maison, ce qui défendent leur Mère.

Nous condamnons les actions violentes et les expulsions qui ont eu lieu à Río Grande (Manabí) à cause de la construction d'un barrage, et la répression exercée contre la communauté Topo (Tungurahua) afin de pouvoir construire une usine hydroélectrique à laquelle s'intéressait un puissant groupe économique. De même, nous condamnons le chantage exercé sur le peuple Secoya à cause d'une histoire marquée par le pétrole, les plantations de palmiers, les services environnementaux et même la militarisation au nom de la conservation.

Nous rejetons tout projet d'extraction et toute plantation industrielle en régime de monoculture qui porte atteinte aux droits de la nature. Nous exigeons le départ de ces entreprises.

Nous nous solidarisons avec tous les compagnons concernés, parce que nous partageons un même esprit de lutte et de résistance. Au-delà de n'importe quel accord ou convention qui ait été imposé aux peuples, nous devons suivre la voie de la résistance pour défendre nos territoires, en exerçant les droits reconnus dans la Constitution et dans des instruments internationaux comme la Convention 169 de l'OIT, et ceux qui protègent les droits de l'homme et de la nature. »

Finalement, la déclaration annonce : « Nous luttons pour défendre la vie ; c'est pour cette raison que notre est sacrée et non violente. Après tant de siècles, nous continuons

d'être les gardiens de la Pachamama, avec ses forêts, ses paramos, ses fleuves, ses mangroves... Ceux qui nous appellent sauvages et ignorants le font pour justifier leur intervention 'civilisatrice' et 'modernisatrice'. Comme dirait [Eduardo] Galeano, 'dans ce monde, la parole et l'acte se rencontrent rarement, et quand ils se rencontrent ils ne se saluent pas'. Nous voulons, comme nos peuples l'ont toujours voulu, éliminer cette fragmentation, en vivant et en pratiquant le Sumak Kawsay, non seulement en belles paroles mais en complémentarité, en solidarité et en réciprocité, entre nos peuples et avec la terre sacrée, et en résistant toujours. Notre projet politique consiste à construire un pouvoir de tous les peuples pour défendre la vie dans toute sa plénitude ».

[*] Cette rencontre, convoquée par le Réseau d'écologistes populaires et l'Institut d'études écologistes du Tiers Monde, eut lieu à Quito, en Équateur, les 17 et 18 novembre 2011. La Déclaration finale figure en version intégrale (en espagnol) sur : [http://wrm.org.uy/paises/Ecuador/Pronunciamento en defensa de la Pachamama.html](http://wrm.org.uy/paises/Ecuador/Pronunciamento%20en%20defensa%20de%20la%20Pachamama.html).

[index](#)

– Chili : incendies de forêt et répression, le legs du modèle forestier industriel

L'année a commencé en flammes au Chili. La presse nationale et internationale a divulgué de l'information sur les incendies dévastateurs qui ont éclaté dans plusieurs régions du pays, comme l'Araucanie et le Bío Bio, dans le centre-sud chilien. Dans ces régions où s'étendent plus de trois millions d'hectares de plantations d'arbres exotiques, plus de deux millions, plantés surtout de pins et d'eucalyptus, appartiennent aux entreprises forestières Arauco et Mininco et ont été touchés par le feu.

Pour les défenseurs de la monoculture industrielle d'arbres à croissance rapide, le Chili est le « pays vedette ». L'État chilien a encouragé cette affaire, non seulement par l'octroi d'importants subsides, mais aussi avec un fort soutien militaire, nécessaire et utilisé pour faire face au conflit foncier que le système a déclenché avec le peuple Mapuche, car les plantations ont occupé des terres qui lui appartenaient depuis toujours.

En plus du conflit territorial avec les Mapuche, la monoculture industrielle d'arbres a eu des conséquences dramatiques. À maintes reprises, il a été dénoncé que ces plantations ont remplacé la forêt indigène, provoquant la disparition de plantes médicinales et alimentaires, ainsi que d'espèces animales ; elles ont favorisé la sécheresse et diminué les réserves hydriques superficielles et souterraines, car il s'agit d'arbres à forte consommation d'eau ; elles ont pollué des écosystèmes par l'utilisation généralisée de pesticides ; elles ont encerclé des communautés rurales et détruit des chemins à cause de la circulation de machines lourdes ; elles se sont substituées à des champs d'élevage et de culture, portant atteinte à la souveraineté alimentaire ; elles ont violé des sites sacrés ; elles ont contribué à augmenter la pauvreté et la migration.

À présent, la vague d'incendies met en lumière la fragilité que comporte la monoculture. Le directeur de Mapuexpress, Alfredo Seguel, fait remarquer que les entreprises forestières sont responsables de la succession d'incendies, car elles ont introduit des espèces exotiques, comme le pin et l'eucalyptus, qui créent de véritables déserts. Seguel révèle en plus que les endroits où les incendies ont éclaté sont les mêmes où s'est répandue *Sirex noctilio*, une guêpe qui attaque les pins et provoque leur mort,

augmentant ainsi le danger que les plantations deviennent des foyers d'incendie.

Malgré cela, la réaction officielle a consisté à soutenir encore les entreprises forestières, accusant de la tragédie les organisations mapuches et prenant contre elles des mesures de répression.

La Commission éthique contre la torture (CECT-Chili) a adressé au président Piñera une lettre ouverte, où elle manifeste son inquiétude à propos des opérations policières contre les communautés mapuches. Elle conteste aussi le fait que l'on invoque la loi antiterroriste n° 18.314, adoptée pendant la dictature militaire de Pinochet pour réprimer l'opposition. La Commission déclare que cette loi « ne répond pas aux normes internationales en matière de droits de l'homme et s'oppose aux garanties minimales que doit offrir tout procès », et que « son utilisation arbitraire et discriminatoire pendant la décennie passée a servi à stigmatiser » le peuple Mapuche.

L'empire des plantations industrielles d'arbres est en train de s'écrouler, annonce Alfredo Seguel. Comme tout empire, face à la crise il réagit par la violence et la criminalisation de l'opposition. Néanmoins, le peuple Mapuche continue de résister pour défendre ses territoires.

ANAMURI, une organisation de femmes indigènes chiliennes, appelle à se solidariser avec la communauté paysanne de Quillón, dans la région de Bío Bio. Dans cette communauté entourée de plantations de pins et d'eucalyptus, les maisons et les cultures ont été ravagées par les incendies de forêt. Pour apporter une contribution, veuillez écrire à secretariag@anamuri.cl, visiter le site web d'ANAMURI (<http://www.anamuri.cl>), ou téléphoner au numéro +562 672 0019.

Article fondé sur des informations tirées de : "Chile: la caída del imperio forestal", Alfredo Seguel, janvier 2012, Mapuexpress.net, <http://www.mapuexpress.net/?act=news&id=8057>; "Carta al Presidente Piñera", Comisión Ética contra la Tortura (CECT-Chile), enero de 2012, <http://notassect.wordpress.com/2012/01/09/carta-al-presidente-pinera-2/>.

[index](#)

LES GENS SE METTENT À L'OEUVRE

- Nouvelle réclamation à la FAO pour une définition correcte de la forêt

Le 21 janvier, dans le cadre de la « Semaine verte » de Berlin, l'organisation Salva la Selva a remis au directeur de la FAO les signatures de plus de 27 000 personnes qui, à la suite de 613 chercheurs et professionnels du monde entier de diverses disciplines concernées par l'étude de la nature, réclament à cette organisation la modification de sa définition de forêt [voir http://wrm.org.uy/forests/letter_to_the_FAO.html].

La définition en question a permis de remplacer des forêts primaires par des plantations d'espèces exotiques en régime de monoculture, sans que cela soit considéré comme déforestation. Elle a permis aussi d'appeler « forêts » des plantations industrielles d'arbres, qui se multiplient au prix de la destruction d'autres écosystèmes. D'autre part, la définition actuelle ne tient pas compte de la complexité structurelle des écosystèmes

forestiers ni de leur capacité de maintenir la biodiversité ou de stocker du carbone ; elle ne considère pas non plus le rôle fondamental que joue la forêt dans la vie des populations locales.

Les signatures ont été obtenues grâce à deux campagnes organisées par Salva la Selva et par le Mouvement mondial pour les forêts tropicales (WRM).

Espérons que la FAO donnera bientôt une réponse positive dans la direction suggérée par cette initiative.

[index](#)

– Lettre ouverte contre “l'économie verte” et pour la vie

La Convention sur la diversité biologique et les gouvernements de l'Équateur, la Suède, la Norvège, l'Inde et le Japon organiseront, du 6 au 9 mars de cette année dans la ville de Quito, en Équateur, un « Séminaire de dialogue global sur l'augmentation des fonds pour la diversité biologique ».

L'organisation équatorienne Acción Ecológica appelle à signer la lettre ouverte qui sera présentée aux participants. Dans cette lettre, on dénonce l'intention de faire de la diversité biologique un élément fondamental de « l'économie verte », concept qu'on essaiera de consolider dans les accords du prochain sommet Rio+20.

« Par les mêmes arguments sur l'atténuation de la pauvreté, sur la conservation et sur la durabilité, qui ont favorisé les secteurs industriels, militaires et financiers, on essaie de nous convaincre maintenant que 'l'économie verte', proposée par les mêmes acteurs, est la solution », dit la lettre. Elle dénonce que « dans la pratique, on prétend approfondir l'application de mesures néolibérales face au problème du climat, à la gestion de la biodiversité ou à la protection des forêts ». Dans ce processus s'insèrent « les fausses solutions du dérèglement climatique, comme les mécanismes REDD (réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts) ou le système TEEB (valeur économique des écosystèmes et de la biodiversité), autant de propositions enchevêtrées dont l'objectif essentiel est la maîtrise des terres, des forêts, de l'eau et de la biodiversité en tant que moyens de compenser la destruction de la diversité ou comme matières premières pour de nouvelles technologies ».

Les organisations, réseaux et mouvements sociaux qui signent la lettre exhortent les gouvernements organisateurs de la réunion de Quito à stopper la marchandisation de la nature, à empêcher le progrès de « l'économie verte » et à « agir de conformité avec des modèles de société, différents du système capitaliste déprédateur, basés sur des principes communautaires et sur des rapports avec la nature fondés sur le respect de la vie ».

Pour signer cette lettre vous pouvez écrire à iramos@accionecologica.org, avec copie à ivonney@accionecologica.org, ou visiter le site web d'Acción Ecológica : www.accionecologica.org.

Le texte de la lettre (en espagnol) est disponible sur : http://wrm.org.uy/paises/Ecuador/Carta_Abierta_Seminario_Dialogo_Global.html.

- Inde : une usine de Michelin menace la forêt des intouchables

La construction d'une fabrique de pneus de l'entreprise française Michelin porterait atteinte à des forêts, des rizières et des lacs de la région des dénommés « intouchables », située dans l'État de Tamil Nadu, dans le Sud de l'Inde. Près de 1 500 familles d'intouchables sans terre dépendent de la culture de légumes, et de la forêt où elles obtiennent des herbes médicinales et des fruits sauvages. Surtout pendant la saison sèche, où les réserves de riz s'épuisent, leurs vies dépendent de ce que la nature leur offre. Treize autres communautés des environs dépendent, elles aussi, des forêts et de l'eau de la zone.

Depuis février 2011, aux grèves de la faim et aux manifestations organisées contre la construction de l'usine on a répondu par des coups et, dans certains cas, par l'emprisonnement.

Appel à la solidarité internationale : nous vous prions de signer la lettre qui réclame l'annulation du projet Michelin Inde pour sauver la forêt des Dalit. (<https://www.rainforest-rescue.org/mailalert/821/india-no-michelin-factory-in-the-forest-of-the-untouchables>)

- Indonésie : brutalité policière pour défendre le projet Bima Gold Mine

La police indonésienne a attaqué une manifestation pacifique à Sape Harbor le 24 décembre 2011, faisant trois morts et au moins vingt-neuf blessés.

Les manifestants étaient membres du Front populaire contre les mines (FRAT d'après l'anglais), et protestaient contre le projet de mine d'or Bima Gold Mine Project de l'entreprise australienne Arc Exploration Ltd. Ce projet dévastera les terres agricoles et perturbera les réserves d'eau, avec des conséquences très négatives pour l'environnement et pour la vie des habitants, qui vivent surtout de la pêche et de l'agriculture.

Une lettre internationale a été signée pour se solidariser avec les manifestants dans leur lutte légitime pour défendre leurs droits et les intérêts de leur communauté. (<http://www.walhi.or.id/id/ruang-media/pernyataan-sikap/2008-solidarity-statement-against-indonesian-police-brutality.html>)

